BTP CFA PAYS DE LA LOIRE
Association régionale des CFA du BTP des Pays de la Loire

Brevet Professionnel

PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS À COMPOSANTE EUROPÉENNE

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :
> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
> apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :
> reconnues travailleur handicapé
> ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
> sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :
En contrat de professionnalisation :
> jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
> demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
> bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :
Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :
L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :
Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :
Niveau 3 : CAP peintre applicateur de revêtements, CAP solier moquettiste, CAP plâtrier plaquiste, CAP maintenance des bâtiments de collectivité, CAP carreleur mosaïste, CAP staffeur ornemaniste, BEP aménagement et finition, MC plaquiste
Niveau 4 : BP métier de la plâtrerie et de l'isolation, BP carrelage mosaïque, BAC pro aménagement et finition du bâtiment
Titres et diplômes du même secteur professionnel de niveau 3 ou supérieur, inscrits dans le répertoire national des certifications professionnelles

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (910 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

MÉTIER(S) VISÉ(S)

> Peintre
> Poseur de revêtements

OBJECTIFS

Étude et préparation d'un ouvrage
- Collecter et classer des informations
- Analyser et décoder des documents techniques
- Réaliser un diagnostic de l'existant, des relevés
- Proposer des solutions adaptées
- Quantifier les besoins pour un ouvrage
- Évaluer les risques et proposer les mesures de prévention
- Réaliser des croquis techniques

Réalisation d'un projet esthétique et architectural
- Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage
- Rechercher et traduire graphiquement des propositions esthétiques

Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise
- Sécuriser les déplacements
- Réaliser l'installation de chantier
- Installer et sécuriser les postes de travail en hauteur et les moyens d'accès
- Réaliser des raccords
- Replier le chantier
- Communiquer avec les interlocuteurs du chantier
- Animer une petite équipe
- Rendre compte de ses interventions
- Effectuer des contrôles
- Assurer la maintenance préventive des matériels

Réalisation de travaux de finition
- Organiser la zone d'intervention
- Préparer les supports
- Implanter, tracer
- Poser des profils, des éléments de décoration
- Appliquer les produits
- Poser les revêtements muraux

Pose d'un revêtement de sol
- Poser des revêtements de sol

Traitement de façades
- Traiter les façades

CONTENU

Domaine professionnel
- Enjeux énergétiques et environnementaux
- Contexte administratif et juridique de l'acte de construire
- Construction et communication technique
- Histoire de l'art
- Arts appliqués
- Confort de l'habitat
- Caractéristiques physiques, chimiques des matériaux
- Technologie des constructions
- Santé et sécurité au travail
- Techniques et procédés de mise en œuvre
- Gestion et suivi de travaux
- Accessibilité du cadre bâti

Domaine Général
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Expression et connaissance du Monde (Français et Histoire - Géographie)
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Vendée : La Roche-sur-Yon
8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe
MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :
1 semaine en centre de formation
2 semaines en entreprise

2 séjours de mobilité européenne durant la formation

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 16380€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro et au titre du CPF

INFOS ET INSCRIPTION

> Modalités d'inscription
> Résultats aux examens
> Taux d'insertion professionnelle
> Parcours de formation et passerelles
> Journées portes ouvertes
> Accessibilité aux personnes en situation de handicap
> […]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aérien)
- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique BS conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation recyclage
- Préparation à l'attestation de montage/démontage et d'utilisation d'échafaudages de pied (R408 annexes 3)
- Préparation à l'attestation de réception/vérification et maintenance d'échafaudages de pied (R408 annexes 4)
- Préparation à l'attestation d'utilisation d'échafaudages de pied (R408 – annexe 5)
- Préparation à l'attestation de montage/démontage et utilisation d'échafaudages roulants (R457)
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation recyclage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques
La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains
Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution
Suivi des présences
Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation
Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :
> Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
> Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- U11 Étude et préparation d'un ouvrage
- U12 Réalisation d'un projet esthétique et décoratif
- U13 Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise
- U20 Réalisation de travaux de finition
- U31 Pose de revêtements de sol
- U32 Traitement de façades

> Domaine général :

- U40 Étude mathématique et scientifique
- U50 Expression et connaissance du monde
- U60 Langue vivante étrangère : Anglais

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 32235). Retrouvez toutes les informations relatives à la certification (certificateur, date d'enregistrement de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

POURSUITE DE FORMATION

> Mention complémentaire Peinture décoration
> Titre professionnel Chef d'équipe aménagement-finitions
> BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques
> Formation « Responsable Technique » PME de la Construction de niveau Bac+2, tous corps d'état